

# entretien avec anne abeille sur les archives des carnets bagouet

propos recueillis par marianne bruno dans le cadre de son mémoire *persistances chorégraphiques*, Esarts, 2007-2008 – paris, 25 mars 2008

**marianne bruno** : bonjour. Je réalise actuellement un mémoire sur le patrimoine de la danse. Je m'intéresse aux différents lieux qui en assurent la conservation et la valorisation, et aux projets de transmission et de réactivation du patrimoine. C'est pourquoi je souhaitais vous rencontrer pour que vous me parliez du projet des carnets bagouet. Pour commencer, expliquez-moi quel était votre rôle au sein de la Compagnie Bagouet, et votre fonction au sein des carnets bagouet aujourd'hui...

**anne abeille** : j'étais assistante du chorégraphe au sein de la compagnie de Dominique Bagouet. Comme nous étions un Centre Chorégraphique National à Montpellier, et qu'il y avait beaucoup d'activité, ce poste d'assistante était permanent. Puis, quand Dominique Bagouet est mort, j'ai continué à être assistante-répétitrice pour la dernière saison. La compagnie a ensuite été dissoute et l'association les carnets bagouet créée. Pendant un ou deux ans, je n'ai pas participé aux carnets bagouet. Je suis revenue en 1997 et j'ai alors proposé d'être la coordinatrice des carnets. Il s'agissait de faire partie du conseil artistique et de participer à la vie de l'association.

Le poste de coordinatrice comprend une fonction de secrétariat assez importante, une fonction de communication interne, entre les membres du conseil artistique, et externe avec les partenaires, les compagnies, les particuliers. Cela fait dix ans que je fais ça. Si bien que je sers un peu de porte-parole aux carnets bagouet, qui sont gérés non par une seule personne, mais par un collectif de danseurs et de collaborateurs.

[...]

Très vite, je me suis aussi intéressée aux archives de la compagnie Bagouet. Quand il a fallu quitter Montpellier à la mort de Bagouet, la compagnie avait mis en carton tous ces documents. Isabelle Ginot, qui faisait alors sa thèse sur Dominique, a profité de ce déménagement pour mieux connaître son œuvre. Elle a donc trié, classé et rangé tous les documents dans des cartons. Ce premier classement, qui nous était très précieux, était à la fois chronologique et thématique, s'organisant autour des pièces. Puis toutes les archives ont atterri à Lyon, dans un bureau de la Maison de la Danse où l'association a été accueillie.

[...]

Nous avons fait le choix de garder toutes les archives, que ce soit des lettres, des critiques plaisantes ou déplaisantes, des archives en bon état ou en mauvais état, des pièces mineures ou pas, nous avons tout gardé. Comme Dominique était mort, il n'était plus là pour censurer son œuvre. Et nous étions

persuadés que ce qui fait la qualité et la pertinence d'un fonds, c'est son exhaustivité.

[...]

Les archives de la compagnie Bagouet ont été cédées pour un franc symbolique aux carnets bagouet. Elles sont constituées des archives de la compagnie et des archives du ccn de Montpellier. Mais elles ne comprennent pas les archives personnelles de Bagouet. Ces archives-là, qui se trouvaient dans son appartement, ont été recueillies par Christine Le Moigne, qui avait été sa compagne. Dominique n'était pas quelqu'un de très ordonné... Je ne sais toujours pas pourquoi certains cahiers et même certains agendas étaient dans son bureau à la compagnie, et d'autres chez lui. Les deux fonds se complèteraient très bien. Mais pour le moment certaines archives sont restées la propriété de Christine Le Moigne, qui a organisé une exposition, puis publié un livre largement illustré à partir de ces archives.

[...]

L'association les carnets bagouet a très vite fonctionné. Nous avons reçu de nombreuses demandes de reprise d'œuvres. Les danseurs, pour se remémorer les danses, allaient visionner les captations-vidéo des pièces, ou demandaient que je leur fasse des copies vhs. C'est là que j'ai commencé à me soucier de ces documents, parce qu'ils se dégradent très vite. Le support magnétique n'est pas du tout pérenne, même quand il s'agit de matériel professionnel.

Comme l'Etat nous subventionnait pour notre projet de transmission de l'œuvre de Bagouet et de préservation de son patrimoine, j'ai pu commencer à sauvegarder les captations en les numérisant. Parallèlement, Isabelle Ginot et le premier administrateur de l'association ont entamé le dépôt des archives-papier à l'Institut Mémoires de l'Edition Contemporaine.

[...]

Au sein de l'Imec, le fonds Bagouet se divise en deux catégories : l'œuvre du chorégraphe d'un côté, et les archives du ccn de l'autre.

**marianne bruno** : qu'est-ce qui vous a poussé à choisir l'Imec comme lieu où déposer les archives-papier de la compagnie ?

**anne abeille** : les discussions ont commencé avant mon arrivée aux carnets bagouet. On m'a dit qu'Isabelle Ginot avait commencé à chercher un lieu de dépôt dès 1995. Or, comme nous souhaitions rester propriétaires de ces archives, pour que l'association conserve son indépendance, il n'y avait pas beaucoup d'alternatives. Nous avons tout de suite exclu la bibliothèque nationale de France parce qu'il fallait obligatoirement lui léguer le fonds par donation. Et très vite, les ayant-droit, c'est-à-dire le frère et la sœur de Dominique Bagouet et le premier président de l'association, Philippe Cohen, ont cherché un endroit axé sur la notion de « contemporain ». Or, le département des arts du spectacle de la Bnf ne renvoie pas cette image contemporaine. Il est plutôt associé à la danse baroque, aux théâtres parisiens, au lyrique... Nous n'avons pas non plus les moyens de fonder et de faire fonctionner une fondation privée pour garder ces archives. Notre bureau à la Maison de la Danse de Lyon n'a jamais été envisagé comme lieu de consultation, parce que ce n'est pas vraiment un lieu public, même s'il

était possible de consulter les archives en prenant rendez-vous avec moi. Mais disons qu'il n'était pas fait pour cela. Et puis le Centre national de la danse n'existait pas à l'époque...

Ensuite, il est vrai que ces archives auraient pu revenir à la ville de Montpellier, au Ccn ou à la région. Mais à la mort de Dominique en décembre 1992, la mairie de Montpellier a tout de suite envisagé de ne pas reconduire les subventions de la compagnie en janvier 1993. Or, la compagnie, les danseurs étaient toujours là. La codirectrice de la compagnie, Liliane Martinez, s'est alors battue pour faire comprendre aux pouvoirs publics que nous avions encore des contrats de diffusion à remplir jusqu'à la fin de la saison. Elle a même fait appel au Ministre de la culture. Nous avons finalement obtenu la reconduction des subventions jusqu'à la fin de la saison. Et au cours de ces six mois, nous avons décidé de dissoudre la compagnie Bagouet, pour que les danseurs puissent mener un projet de transmission des danses de Bagouet, au sein d'une nouvelle association : les carnets bagouet. Parallèlement, il y a eu un appel à projets pour reprendre la direction du Ccn de Montpellier. Certains danseurs de la compagnie ont monté un projet, mais il n'a pas été retenu. C'est celui de Mathilde Monnier qui a été choisi finalement. Il y a eu un temps de latence entre le moment où la compagnie Bagouet a clos ses activités et l'arrivée de Mathilde Monnier, six mois pendant lesquels il n'y a pas eu d'activité au Ccn, et pourtant nous avons été priés de déménager, de vider les lieux et les studios ont été scellés. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas décidé de laisser les archives à Montpellier. Tout est parti à Lyon, y compris les décors et les costumes, où nous avons été invités généreusement par Guy Darnet.

[...]

Pour l'Imec, ça a vraiment été une rencontre. Quand Isabelle Ginot et Philippe Cohen ont su que cet endroit existait, ils ont souhaité rencontrer la déléguée générale de l'Imec, Catherine Girerd, une femme formidable, qui connaissait la danse et qui nous a tout de suite mis à l'aise en précisant que les carnets resteraient propriétaires des archives. Et puis l'Imec était un lieu contemporain, à échelle humaine, où l'on rencontrait des archives d'hommes de théâtre, d'écrivains... Cela nous plaisait que les archives de Bagouet côtoient celles de Vitez...

**marianne bruno** : comment avez-vous travaillé avec les archivistes de l'Imec sur les archives de Bagouet ? Ont-ils conservé le classement réalisé par Isabelle Ginot ?

**anne abeille** : l'Imec n'avait jamais eu à traiter de fonds de danse jusque-là. Nous étions donc dans quelque chose d'expérimental. Il y a eu deux étapes, contradictoires d'ailleurs, dans le travail d'archivage. Dans un premier temps, nous avons travaillé avec une bibliothécaire professionnelle, Sandrine Samson, qui est devenue depuis la directrice adjointe des collections à l'Imec. À partir d'une grille de classement utilisée pour les fonds d'écrivains (courrier personnel, courrier officiel, photographies, manuscrits...) nous avons essayé de classer le fonds Bagouet. Bien sûr, nous avons dû adapter la grille à ce qui se trouvait dans le fonds. Mais ce travail ne s'est pas révélé trop difficile pour l'œuvre de Bagouet et pour les archives de la compagnie. Et nous

avons pu garder le premier classement d'Isabelle Ginot, qui ordonnait le fonds chronologiquement, en fonction des pièces. Cet aspect nous semblait primordial. Et cela semblait aller de soi chez Bagouet où chaque pièce est dotée d'une véritable identité. Puis, pour chaque œuvre, nous avons réuni les documents par nature : les photos avec les photos, la presse avec la presse, les documents techniques avec les documents techniques... Pour **assai** par exemple, nous avons réuni toutes les photos dans une boîte, les notes de création dans une autre boîte, etc. Dans l'ensemble, c'était donc plutôt simple pour ce fonds-là. En revanche, le travail de classement s'est avéré plus difficile pour les archives du Ccn, qui contenaient des documents concernant les actions pédagogiques, les rencontres publiques, les interventions des artistes... Si bien que nous ne l'avons pas traité. Pour les archives administratives, nous avons suivi la grille de classement utilisé pour les fonds d'éditeurs. Cela a très bien fonctionné. Nous avons engagé une étudiante de l'Université Paris 8 pour faire le travail d'inventaire, c'est-à-dire prendre un document, l'identifier, le décrire, lui mettre une cote, le saisir informatiquement, et enfin le ranger dans des chemises, puis dans des boîtes fournies par l'Imec. Ce travail a duré très longtemps.

Cependant, il y a deux ans, nous avons dû abandonner le classement par type de documents. Nous avons trouvé plus simple de réunir tous les documents existants autour de chaque œuvre. Sauf les photos, que l'Imec conserve dans un local spécifique maintenu à 15°C. Nous nous sommes ainsi alignés sur les fonds de metteurs en scène, conservés à l'Imec. De plus, nous avons renoncé au classement chronologique pour classer le fonds par ordre alphabétique des œuvres chorégraphiques. Cela permet de retrouver les pièces plus facilement dans la base de données. Entre-temps, l'Imec a déménagé et a changé de logiciel informatique. Nous devons donc aussi mettre de nouvelles cotes sur les documents. C'est Sandrine Samson qui s'en charge actuellement - bien que cela ne soit plus sa mission directe - car elle connaît bien le fonds.

**marianne bruno** : lorsque des artistes souhaitent remonter une pièce de Bagouet, ont-ils facilement accès à ces archives ?

**anne abeille** : comme nous avons fait des copies de la plupart des documents concernant les œuvres, notamment des cahiers de notes de Bagouet, les artistes peuvent y avoir facilement accès à Lyon. Cependant, ils s'en servent très peu. Car, la transmission se fait essentiellement par l'intermédiaire des anciens danseurs de la compagnie Bagouet. Pour certaines pièces, comme **déserts d'amour**, les danseurs m'ont demandé les notes de Dominique, mais en général ils travaillent de mémoire. Leur mémoire, y compris corporelle, est très importante. Il leur suffit de regarder les captations-vidéo pour se souvenir, pour recoller les morceaux.

[...]

Les captations-vidéo sont lacunaires. Je me souviens du moment où ils ont remonté **assai** en 1995. Il y avait deux vidéos de la pièce, l'une réalisée à la création, l'autre trois mois plus tard. Chaque fois, le spectacle avait été filmé avec une seule caméra qui suivait l'action principale. Les danseurs qui travaillaient à remonter cette pièce ont regardé les deux cassettes. Mais

entre les lacunes des vidéos et celles de leur propre mémoire, il a fallu réunir tous les danseurs d'origine en studio pendant quinze jours pour retrouver les bouts manquants. Ils étaient alors dans le souci de ne pas adapter, de ne pas réinventer des mouvements.

[...]

Les documents de presse, pour lesquels nous avons aussi fait des copies, ne servent aux compagnies que pour la communication autour de la reprise. Les danseurs, eux, ne s'en servent pas explicitement pour leur travail de transmission, même s'il leur arrive de les relire.

Enfin, pour les archives techniques, il y a deux cas de figure. Pour des reconstitutions de pièces, nous allons rechercher l'éclairagiste, le décorateur, le costumier qui étaient présents lors de la création de la pièce. Ils sont encore tous vivants et en activité. Souvent, ils ont gardé leurs propres archives, qui leur permettent de refaire ce qu'ils avaient fait pour la création. Nous reprenons contact avec eux pour qu'ils viennent travailler avec la compagnie qui programme la reprise.

Mais dans le cas des relectures, où la compagnie ne décide pas de reprendre l'œuvre à l'identique, on peut faire appel à d'autres éclairagistes, à d'autres costumiers et décorateurs. Cela dépend de la façon dont est conçu le projet de reprise d'une pièce.

**marianne bruno** : que sont devenues les musiques des pièces ?

**anne abeille** : elles étaient sur support magnétique, comme les captations. Je les ai donc rapidement fait numériser par un laboratoire. Les masters sont restés à Lyon, tandis que nous avons déposé des copies à l'Imec. Mais nous recherchons d'autres lieux qui pourraient être intéressés. J'ai rendez-vous aujourd'hui au Cnd pour leur proposer les copies et les masters des bandes musicales.

[...]

Chaque fois qu'une compagnie nous sollicite pour remonter une pièce, nous effectuons une copie de la musique du spectacle que nous leur donnons pour leur permettre de travailler.

**marianne bruno** : et où sont conservées les captations-vidéo ?

**anne abeille** : j'ai mis dix ans à numériser ce fonds, et comme l'Imec ne souhaite traiter que nos archives-papier pour l'instant, nous nous demandons encore ce que nous allons faire de ce fonds. L'Imec accepte de recevoir des dvd, des vhs, mais elle ne les conserve pas, parce qu'il ne possède pas les machines qui permettent de transférer les informations d'un support à un autre, pour éviter qu'elles soient perdues. Une discussion est en cours pour un partenariat avec le Cnd auquel nous pourrions confier les captations-vidéo. Pour le moment, je m'efforce donc de conserver ces captations, en faisant les copies de copies à usage interne.

Cela évite l'utilisation des masters, étant donné que les danseurs s'en servent beaucoup pour remonter les pièces.

[...]

En 2005, nous avons quand même décidé de déposer au Centre National du Cinéma 35 documents audiovisuels, c'est-à-dire 28 captations de pièces et quelques documentaires réalisés par Arte dans le cadre du programme

« Images de la culture », pour que les pièces de Bagouet soient un peu plus accessibles. L'association reste propriétaire de ces documents.

Mais toute institution culturelle, subventionnée par l'Etat, peut acheter un ou plusieurs de ces films, voire la collection entière. Dans la convention que nous avons fait signer aux artistes, le prêt et la vente aux particuliers ne sont pas permis, de manière à éviter le piratage. Cela nous permet de ne pas avoir à payer systématiquement des droits d'auteur, puisque le but de cette opération n'est pas commercial. Nous avons seulement demandé aux interprètes leur accord pour que ces images puissent être diffusées dans un lieu public, de type médiathèque.

[...]

Il y a aussi pas mal de documents à la vidéothèque de la Maison de la Danse de Lyon, qui est actuellement en train de mettre en ligne ses collections, en prévoyant un accès restreint à sa base de données, par mot de passe. C'est intéressant aussi de rendre accessibles les œuvres de cette façon, et le problème des droits d'auteur ne se pose pas puisque l'accès est restreint...

**marianne bruno** : est-ce que cela n'est pas problématique que les fonds soient dispersés entre plusieurs lieux ?

**anne abeille** : cette année, les carnets bagouet sont à un tournant de leur histoire, car nous devons décider si nous laissons les archives à l'Imec, étant donné que la convention arrive à son terme. Si le fonds d'archives-papier de Bagouet reste à l'Imec, nous n'aurons pas d'autre choix que d'éclater le fonds. Mais pour moi, l'éparpillement des documents n'est pas vraiment un problème. Car, quand un chercheur travaille sur un sujet particulier, il n'hésite pas à se déplacer pour trouver les informations dont il a besoin. Cela fait partie du travail de recherche en quelque sorte. Il est plus important de savoir où se trouvent les choses, plutôt qu'elles se trouvent toutes au même endroit sans qu'on le sache.

En revanche, pour un danseur qui s'intéresse surtout aux captations-vidéo, il serait bon qu'elles soient toutes réunies dans un même lieu. Enfin, c'est peut-être pour l'amateur de danse que la question de l'éparpillement des archives est la plus problématique. Peut-être est-il intéressé par ces documents, mais sera-t-il prêt à se déplacer pour pouvoir les consulter ? Probablement pas. Mais est-ce que le fait de réunir toutes les archives au Cnd résoudrait le problème ? Cela arrangerait le Parisien, mais pas le Marseillais, ni le Lyonnais... Peut-être que la population de chercheurs est globalement plus nombreuse à Paris. Mais de toute façon, le fonds déposé à l'Imec n'est consulté que deux ou trois fois par an. Et comme au Cnd il faut également justifier d'un vrai projet de recherche pour y avoir accès, il n'est pas sûr qu'il serait plus consulté. De plus, il faut savoir que le Cnd ne peut traiter qu'une centaine de documents par an lorsqu'il reçoit un fonds d'archives, parce qu'ils ont une équipe réduite. Cela risque donc d'être assez long avant que le fonds soit accessible. Encore que, comme il a déjà été traité et qu'il est en bon état, cela pourrait aller plus vite. Le vrai problème avec le Cnd, c'est que si nous lui confions les archives, cela doit être sous la forme de donation, et nous ne pourrions donc plus en être propriétaires...

**marianne bruno** : pourquoi vouloir garder la propriété des archives de Bagouet ?

**anne abeille** : en restant propriétaire des archives, nous pouvons décider de les vendre en cas de besoin. Il y a cet aspect économique. De plus, Les carnets bagouet sont toujours actifs.

Si nous donnons définitivement nos archives, nous n'en serons plus les acteurs, ce qui est problématique. Nous n'aurons plus notre mot à dire quant à leur utilisation... Or si un jour nous avons assez de revenus, rien ne dit que nous n'aurons pas envie à ce moment-là de créer une Fondation Bagouet, pour laquelle nous ferions payer l'entrée, ce qui assurerait à l'association des revenus supplémentaires. Si nous ne sommes plus propriétaires de ces archives, cela sera impossible. Ces archives sont donc capitales pour nous. Il faut vraiment avoir confiance pour confier ses archives à une institution. On pourrait croire que c'est pratique de tout donner, mais ce n'est pas le cas. Peut-être que le fait de partager nos archives entre différentes institutions, ce qui nous permet de garder l'exclusivité, est une solution qui nous convient mieux pour le moment. Multiplier les copies des archives et les déposer à plusieurs endroits, c'est une autre façon de préserver le fonds. Nous travaillons ainsi avec de nombreux partenaires. Le dernier en date est l'Université de Franche-Comté, qui souhaite constituer un fonds d'archives audiovisuelles de la danse pour ses étudiants-chercheurs. Il serait intéressant de développer des réseaux d'universités, d'institutions, autour de projets de ce genre. J'ai récemment sollicité l'association qui regroupe les administrations des Centres chorégraphiques nationaux sur la question des archives. Mais elle ne m'a jamais répondu.

J'ai parlé à l'administrateur du Ccn-Ballet de Lorraine. Il m'a dit qu'il avait dans ses bureaux quantités de boîtes de films sur les remontages des ballets romantiques effectués par Pierre Lacotte, quand il était à la tête du Ballet de Lorraine. Mais, il ne veut pas sacrifier la création et la production d'une pièce, pour sauvegarder ces archives. Si l'Etat lui donnait de l'argent supplémentaire pour faire ce travail, il le ferait. Mais pour l'instant, bien que l'Etat ait demandé aux Ccn de préserver leur patrimoine, les compagnies ne le font pas, parce qu'elles n'ont pas l'argent pour le faire. Ensuite, c'est vrai qu'il y a aussi des chorégraphes qui ne veulent pas qu'on remonte leurs anciennes œuvres. Ils ne sont donc pas très enclins à protéger le patrimoine de la danse.

**marianne bruno** : qu'advient-il quand les danseurs ne pourront plus transmettre la danse de Bagouet ?

**anne abeille** : quand personne ne sera plus là pour transmettre les pièces de Bagouet, il ne pourra plus y avoir de reconstitution, pas sur ce mode-là en tout cas. Aujourd'hui, ce qui intéresse les gens c'est de pouvoir « danser du Bagouet ». Mais c'est peut-être encore plus de travailler avec des danseurs qui ont fait l'expérience de cette danse-là. Ils veulent faire des remontages parce qu'il y a les danseurs pour leur donner des cours, leur transmettre la philosophie de Bagouet... Reconstituer une pièce par le biais de la vidéo, ce n'est pas ce qui les intéresse le plus. Ils sont motivés par l'échange humain. Ils veulent connaître les danseurs, autant que l'œuvre, parce que les danseurs

sont très riches de savoir, d'expérience...Le jour où il n'y aura plus les danseurs de Bagouet, est-ce que cela intéressera autant les compagnies de remonter une pièce de Bagouet ? Ce n'est pas sûr. Or, pour les danseurs des carnets bagouet, la transmission de la danse de Dominique devient de moins en moins une priorité. Ça l'a été pendant un temps, parce qu'il s'agissait de savoir comment s'y prendre. Mais, aujourd'hui ils savent qu'il y a plusieurs manières de transmettre une œuvre, qu'il n'y a pas une seule bonne réponse. Et ils ont envie d'explorer d'autres univers. Tous mènent d'ailleurs d'autres projets en parallèle. Et ils n'ont pas tous envie de continuer au sein des carnets. Moi-même, je souhaite arrêter de travailler pour les carnets... À terme, les carnets bagouet vont donc disparaître. C'est inévitable.

Néanmoins, nous envisageons qu'il y aura sûrement des reconstitutions dans l'avenir, à partir des documents que nous aurons laissés. C'est pourquoi nous essayons de laisser le plus de choses possible derrière nous. Nous avons même tenté de faire noter les pièces, chaque fois que c'était possible. Mais c'est pour un futur beaucoup plus lointain, bien que les partitions puissent servir dans l'immédiat.

**propos recueillis par marianne bruno dans le cadre de son mémoire *persistances chorégraphiques*, Esarts, 2007-2008 – paris, 25 mars 2008**